



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hépatite B et hépatite C

Question écrite n° 74756

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports concernant les enjeux liés à la prise en charge des hépatites virales. Le suivi sanitaire démontre que les anciens transfusés, les usagers de drogues, les personnes incarcérées, les personnes d'origine étrangère résidant en France et les personnes ayant une addiction à l'alcool constituent les publics les plus exposés au risque de contraction des virus des hépatites B et C. Ce lien épidémiologique entre les hépatites virales et certaines catégories de population accroît les difficultés sociales pour les publics concernés. En conséquence, elle lui demande si le Gouvernement compte déployer des moyens financiers et humains spécifiques visant à assurer une prise en charge efficace des populations déjà fragilisées socialement. Dans ce cadre, elle souhaite savoir si les outils thérapeutiques qui existent seront mis à la disposition des patients. Enfin, elle désire connaître les intentions du Gouvernement quant à l'abondement financier du plan national de lutte contre les hépatites B et C permettant de lutter réellement contre les inégalités sociales de santé et les maladies chroniques invalidantes et morbides.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74756

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3269

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)